

**DELIBERATION**

**N° 2010-149 du 14 décembre 2010**

**OBJET : Petite enfance – Crèche Montgenèvre/  
Renouvellement convention de gestion**

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 14 décembre 2010 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 décembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-136  
31 à partir de la délibération n° 2010-137

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votes : 34 jusqu'à la délibération n° 2010-136  
36 à partir de la délibération n° 2010-137

*M. Henry RAOUX est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

**Avaient donné pouvoir :**  
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY  
M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI  
M. Philippe MARIACHER à M. Henry RAOUX  
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL.

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière d'accueil de la Petite Enfance.

**Vu** la délibération n°20 du 21 octobre 2006 approuvant le projet de convention portant délégation de gestion de la crèche communautaire de Montgenèvre à la Commune de Montgenèvre,

**Vu** l'avenant du 20 juillet 2009 portant prolongation du transfert de la dite gestion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010,

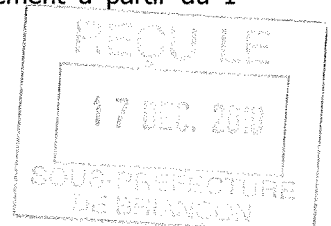
Considérant qu'il convient de redéfinir les modalités de gestion de cet équipement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Affaires sociales du 8 novembre 2010,

**Vu** l'avis favorable du bureau du 9 novembre 2010,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

■ Décide de la prolongation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de 5 ans de la gestion par la commune de Montgenèvre de la crèche communautaire de Montgenèvre,



- Approuve le projet de convention portant gestion de la crèche communautaire de Montgenèvre par la Commune de Montgenèvre jointe en annexe ;
- Autorise le président de la Communauté de Communes du Briançonnais ou son représentant à signer tout document en ce sens.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 16 DEC. 2010

Date affichage : 20 DEC. 2010